(*fig.* 23), et entre lesquelles on fait les semis.

Fig. 23.



— Enfin, lorsque ces cases présentent une trop grande étendue, on peut augmenter les chances de réussite en substituant, par moitié dans le mélange de graines dont j'ai parlé ci-dessus, aux semences des plantes vivaces, d'autres semences de plantes annuelles d'une croissance plus rapide, telles, par exemple, que diverses soudes, des arroches, des anserines ou Chenopodium, la glaciale (Mesembrianthemum cristallinum), quelques amaranthes, etc., etc. Toutes ces plantes, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de citer, croissent de préférence dans les sables marins, et peuvent y donner quelques produits, au moyen de la soude qu'on en extrait par la combustion.

Par de semblables moyens, en peu d'années, on doit obtenir une première ligne de plantation, à l'abri de laquelle d'autres semis réussissent bien plus facilement que les premiers. — Toutefois, sans attendre des années, rien n'empêche de continuer progressivement sur toute la surface du terrain l'opération que je viens de décrire, et qui, à de légères modifications près, peut fort bien s'étendre aux dunes elles-mêmes.

*Les boutures* se détachent des arbres à la fin de l'automne, après la chute complète des feuilles. — On choisit des scions de 3 à 5 et 6 décimètres (de 1 à 2 pieds) de long, qu'on réunit en petites bottes. — Si le lieu où elles doivent être plantées est éloigné de plusieurs journées, il est utile de les envelopper de mousse fraîche, et de les empailler à la manière des arbres qu'on fait voyager au loin. — Arrivées à leur destination, elles seront déballées et enterrées par leur gros bout à l'exposition du nord, sans délier les paquets qui peuvent rester dans cette position jusqu'au moment de la plantation. — Lorsque les pluies ont pénétré et affermi les sables à une profondeur assez considérable, on transporte sur le terrain autant de paquets de boutures qu'on croit pouvoir en planter dans la journée · on les couvre provisoirement d'une toile humectée ou d'un paillasson, pour les abriter, si besoin est, de la sécheresse de l'air. — Enfin, on les fixe au plantoir à 2, 3 ou 4 décimètres de profondeur (6 po. à un pi. et plus) aux endroits où l'on juge convenable de les planter, de manière à ne laisser hors de terre que les 2 ou 3 derniers yeux. — Les arbres, les arbrisseaux et les arbustes qui se prêtent le mieux à ce mode de multiplication sont, parmi ceux que j'ai précédemment indiqués, les divers peupliers, les saules, le tamarix, le rhamnoïde, le chalef, l'éphèdre, et les arroches ligneuses.

*Les plaines de sable mouvant,* plus encore que les dunes, sont désastreuses pour les cultures voisines. L'agent qui les a formées, par son action continue, les transporte de proche en proche dans l'intérieur du pays; elles stérilisent chaque année une étendue toujours croissante de terres labourables — Les moyens de les fixer et de les féconder sont en tout les mêmes que ceux que je viens d'indiquer.

*Quant aux sables qui se trouvent entre ces cultures nouvelles et l'intérieur des terres,* leur étendue est parfois si grande, surtout sur les côtes méridionales de l'Océan, et les frais de plantation seraient par conséquent si considérables, que l'on ne peut guère recourir qu'aux semis. Ceux de graines de plantes maritimes annuelles et vivaces, mêlées à d'autres arbres, d'arbrisseaux et d'arbustes d'une germination prompte et d'une croissance rapide, offrent le plus de chances de succès, surtout lorsque la nature du climat ou celle des végétaux permet de les faire en automne.

Si l'on pouvait les couvrir en partie, comme précédemment, par des ramilles, il y a lieu de croire qu'en effectuant ces semis par lignes parallèles et croisées, qui formeraient plus tard des brise-vents et des abris contre l'excessive chaleur, on rendrait infiniment plus facile pour l'avenir le boisement complet.

*Les sables des bords des fleuves, ou les grèves,* lorsqu'on a le droit de se les approprier, sont d'une amélioration facile. — On peut les fixer et les accroître rapidement au moyen du marcottage des luisettes d'osier qui bordent le rivage (*fig.* 24), ou de boutures

